Paris, le 16 novembre 2026

Mission Handicap Michelin : 10 ans d'engagement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap

- Un taux d'emploi des personnes en situation de handicap de 8,74% en 2025, bien au-delà du seuil de 6% fixé par la règlementation française
- Formation et sensibilisation : deux leviers essentiels de la politique handicap de Michelin depuis 10 ans
- Une politique construite dans la durée avec les organisations syndicales

À l'occasion de la 30e Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) Michelin célèbre les 10 ans de sa Mission Handicap. Créée pour déployer et faire vivre la politique handicap de l'entreprise en France, celle-ci accompagne au quotidien les salariés concernés et contribue à faire progresser durablement l'inclusion et la sensibilisation des salariés de l'entreprise.

Des résultats très encourageants avec un taux d'emploi des personnes en situation de handicap de 8,74%

Dix ans après la création de la Mission Handicap, les résultats témoignent d'une progression continue. En 2025, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap chez Michelin en France atteint 8,74%, contre 7,58% en 2024 et 6,52% en 2023. Des niveaux supérieurs au seuil de 6% fixé par la réglementation française.

Cette progression s'appuie sur une politique handicap forte, visant à accompagner les salariés tout au long de leur parcours professionnel, notamment en matière de maintien dans l'emploi et d'adaptation des postes de travail. L'objectif est de permettre à chacun d'exercer son métier et de développer ses compétences dans un environnement professionnel adapté à ses besoins. Pour Michelin, le handicap ne doit jamais être un frein à l'épanouissement professionnel.

Au-delà de son implication au sein de l'entreprise, le Groupe développe également de nombreux partenariats avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion ainsi qu'avec les entreprises adaptées et les ESAT (Établissements et services d'accompagnement par le travail) afin de favoriser une inclusion toujours plus large.

« Chez Michelin, le respect des personnes est une priorité. Il consiste à reconnaître chacun dans sa singularité, ses compétences et ses talents. Depuis dix ans, notre

Mission Handicap contribue à faire évoluer les regards, à lever les préjugés et à créer les conditions permettant à chacun de trouver pleinement sa place dans l'entreprise. Parce que l'inclusion des personnes en situation de handicap, comme toutes les formes d'inclusion, fait de nos différences une richesse et renforce notre intelligence collective. », déclare Olivier Faure-Vauris, directeur du personnel Michelin Europe du Sud.

Accompagner les salariés et faire évoluer les regards

La politique handicap de Michelin s'appuie aujourd'hui sur un réseau de 21 référents handicap, présents sur l'ensemble des sites français, et de 90 ambassadeurs handicap, dont 60 basés au siège social et au centre de Recherche et Développement de Clermont-Ferrand.

Les référents handicap accompagnent les salariés dans l'identification et la mise en œuvre de solutions adaptées à leur situation. En 2025, 630 salariés ont ainsi bénéficié d'un accompagnement individuel, qu'il s'agisse d'un aménagement de poste, d'un soutien dans leurs démarches administratives ou d'un accompagnement spécifique dans leur parcours professionnel. La même année, 130 collaborateurs ont déclaré pour la première fois une situation de handicap, illustrant la confiance accordée aux dispositifs d'accompagnement mis en place par l'entreprise.

La Mission Handicap agit également auprès de l'ensemble des salariés de l'entreprise afin de mieux faire connaître les différentes formes de handicap, de lutter contre les idées reçues et de favoriser un environnement de travail toujours plus inclusif.

« Le handicap visuel fait partie de ma vie quotidienne, mais il ne définit pas mes capacités professionnelles. Chez Michelin, j'ai trouvé une écoute, des solutions concrètes et un environnement de travail qui me permet d'exercer mon métier dans les meilleures conditions. Cette confiance accordée aux personnes avant tout fait toute la différence. » déclare Philippe Leroy, responsable de contrats de services et élu au pôle QVCT de la CFE-CGC Michelin.

Une politique construite dans la durée avec les partenaires sociaux

La politique handicap de Michelin en France est aussi le fruit d'une construction collective menée depuis plusieurs années avec les différentes Organisations Syndicales de l'entreprise.

Après la signature d'une première convention avec l'AGEFIPH en 2017, un premier accord Groupe a été conclu en 2021. Celui-ci a notamment permis de structurer les engagements de l'entreprise autour de deux axes majeurs : le recrutement des personnes en situation de handicap et leur maintien dans l'emploi.

Depuis le 30 janvier 2024, un nouvel accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap est en vigueur. Dans ce cadre, un certain nombre de mesures ont été mises en place pour accompagner les salariés. Ainsi, 1 080 collaborateurs ayant déclaré une situation de handicap peuvent bénéficier d'un ensemble de mesures adaptées à leurs besoins. Parmi celles-ci figure notamment l'attribution de deux jours par an sur leur compte épargne-temps.

Le dialogue social et les échanges réguliers sur l'inclusion et la diversité permettent d'inscrire la politique handicap de Michelin dans la durée et de la faire évoluer vers toujours plus d'inclusion. Un nouvel accord sera négocié en 2027 en vue d'une application pour 2028.

À propos de Michelin
Michelin construit un manufacturier leader mondial des composites et expériences qui transforment notre quotidien. Pionnier de la science des matériaux depuis plus de 130 ans, Michelin s'appuie sur une expertise unique pour contribuer significativement au progrès humain et à un monde plus durable. Grâce à sa maîtrise inégalée des composites polymères, Michelin innove constamment pour fabriquer des pneus de haute qualité et des composants critiques pour des secteurs aussi exigeants que la mobilité, la construction, l'aéronautique, les énergies bas carbone ou la santé. Le soin apporté à ses produits et sa connaissance intime des usages lui permettent de faire vivre à ses clients des expériences exceptionnelles, qu'il s'agisse de solutions basées sur les data et l'intelligence artificielle pour les flottes professionnelles, ou de la découverte des restaurants et hôtels remarquables que le Guide MICHELIN recommande. Basé à Clermont-Ferrand, en France, Michelin est présent dans 175 pays et emploie 122 600 personnes (www.michelin.com).

Suivez toutes nos actualités sur

@Michelin

RELATIONS PRESSE DU GROUPE MICHELIN
112, avenue Kléber - 75116 Paris +33 (0) 1 45 66 22 22 | 7 jours / 7 www.michelin.com @Michelin